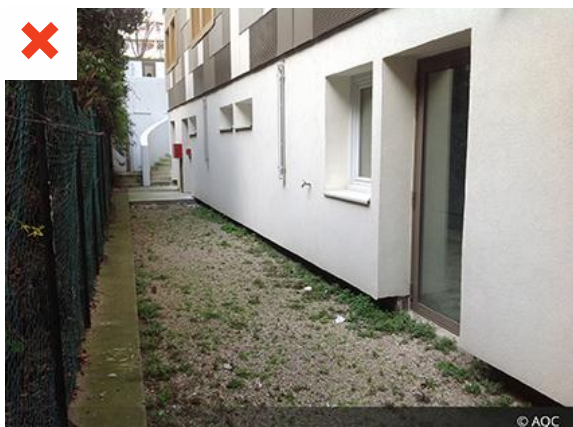




Élément technique	Sous-élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/>
Parois verticales	Isolation thermique par l'extérieur	L'isolation extérieure ne descend pas jusqu'au sol.				


**Cause technique**

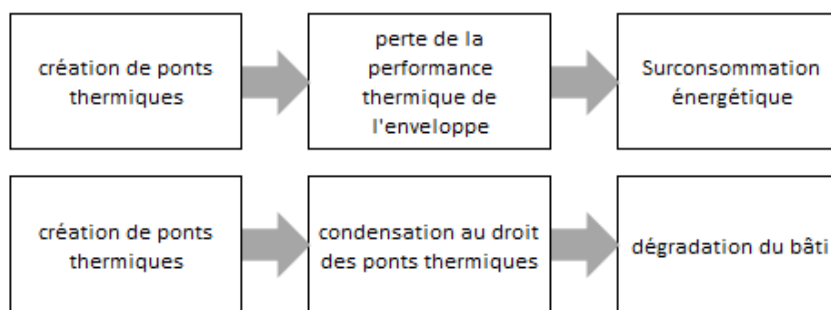
/

**Origine**    Conception     Exécution     Exploitation 

L'isolation extérieure du pied de mur n'a pas été prévue en phase conception ou non réalisée en phase exécution.

NB : dans le cas présent, l'accès impossible d'engins engendre des coûts élevés en terrassement et en remise en état du sol.

Des réductions budgétaires sont à l'origine de la non réalisation de l'isolation du pied de mur du bâtiment.

**Principaux risques**

**Solutions correctives et/ou préventives**

Dès la conception le traitement du pied de mur est à prévoir pour assurer la continuité de l'isolation thermique et établir le bon choix entre ITE et ITI (voir une complémentarité des deux techniques) ainsi que les plans de détails associés.

Les coûts de terrassement et de remise en état du sol doivent être estimés précisément.

L'isolation du pied de mur et d'une partie des fondations sur le pourtour du bâtiment doit se faire avec un autre isolant ou complexe adapté résistant à l'humidité et protégé des contraintes de déformation mécanique.

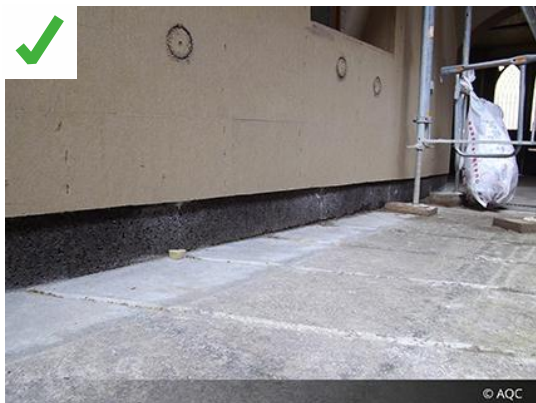

**Exemples de bonnes pratiques**

Photo ci-contre :

en soubassement et partie enterrée, il a été mis en place de panneaux en polystyrène expansé couplé avec une plaque de protection adaptée.